

# Résultat d'exploitation 2019

## Caisse de prévoyance Service Public



### Dilemme

A la clôture de l'exercice 2019, les caisses de pension affichent des rendements record de 9%, voire plus. Pour autant, les assurés ne se voient créditer que des intérêts compris entre 1 et 2% en moyenne sur les avoirs de vieillesse.

Dans la stratégie adoptée, le Conseil de fondation de Previs Prévoyance a montré qu'il entendait atténuer l'effet de redistribution entre les assurés actifs et les retraités. Une rémunération supérieure des avoirs de vieillesse doit permettre d'atteindre cet objectif.

Certains facteurs imposent la plus grande prudence dans la mise en œuvre de cette stratégie. Le Conseil de fondation est confronté à un dilemme entre les préoccupations des assurés et le fait qu'il lui incombe d'assurer le financement des obligations actuelles et futures tout comme la stabilité de la Previs. Cette responsabilité, associée aux exigences toujours plus strictes du régulateur, contraint le Conseil de fondation à placer une partie des rendements obtenus à la fin de l'exercice 2019 dans les réserves de la Previs.

Chiffre-clé	31.12.2019	31.12.2018
Somme du bilan (1'000 CHF)	2'797'589	2'593'468
Taux de couverture	103.54%	97.62%
Bases techniques	BVG 2015 / PT	BVG 2015 / PT
Rémunération du capital de prévoyance des assurés actifs	1.75%	1.00%
Taux d'intérêt technique (rémunération des capitaux de prévoyance Retraités)	2.00%	2.25%
Taux de conversion	5.80%	5.90%
Frais d'administration facturés (CHF)	240	240
Stratégie de placement	Strategie 30	Strategie 30
Objectif des réserves pour fluctuation de valeurs	17.90%	11.43%
Rendement des placements	9.70%	-3.08%
Nombre d'employeurs	631	634
Nombre d'assurés	14'475	13'872
Nombre de rentiers	4'850	4'890

### Comptes annuels selon SWISS GAAP FER 26

#### Bilan

Actifs	31.12.2019 CHF 1'000	31.12.2018 CHF 1'000
Liquidités et placements sur les marchés monétaires	15'530	19'831
Placements de fortune	2'768'397	2'539'385
Créances	8'616	29'464
Actifs provenant des contrats d'assurance	5'046	4'788
<b>Total des actifs</b>	<b>2'797'589</b>	<b>2'593'468</b>

Passifs	31.12.2019 CHF 1'000	31.12.2018 CHF 1'000
Dettes <sup>1)</sup>	28'820	65'026
Délimitation de la revalorisation des biens immobiliers ex-Comunitas <sup>2)</sup>	-	12'239
Réserves de cotisations des employeurs	4'542	4'626
Capital de prévoyance assurés actifs	1'385'750	1'336'854
Capital de prévoyance rentiers	1'223'340	1'200'826
Provision pour changement de base	24'467	18'012
Provision pour taux de conversion	32'528	15'477
Provision pour pertes sur les retraites LPP	3'593	1'712
Réserve de fluctuation de valeurs	94'550	-
Découvert de couverture	-	-61'303
<b>Total des passifs</b>	<b>2'797'589</b>	<b>2'593'468</b>

<sup>1)</sup> Prestations de libre passage, rentes et dettes générales à verser (y c. les changements de caisse de prévoyance d'employeurs).

<sup>2)</sup> De plus amples informations se trouvent en page 4, Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan.

L'année 2019 a surpris les acteurs du marché en termes de placements. Une fois de plus, cette évolution fulgurante s'explique principalement par la politique monétaire ultra-expansionniste des principales banques centrales. Les marchés des actions ont connu une évolution extrêmement positive. Nos **actions** mondiales (en CHF) ont grimpé de plus de 23% et les actions suisses de plus de 28%. Les actions des pays émergents ont été un peu plus à la peine avec une croissance légèrement supérieure à 16%.

Une nouvelle baisse significative des **taux d'intérêt** a permis d'enregistrer des gains de valorisation sur les portefeuilles d'obligations. Les obligations suisses ont affiché une performance de 1.4% et les obligations étrangères ont gagné 3.4%.

Les **investissements immobiliers** – en particulier notre portefeuille suisse de placements directs – apportent une contribution permanente au résultat global, à hauteur de +4.6% en 2019. En comparaison avec les fonds immobiliers cotés en bourse qui ont connu une progression de plus de 20% en moyenne, ce résultat paraît faible. Mais les agios moyens des fonds cotés en bourse s'élevaient à un taux vertigineux de 32% à la fin 2019. **Dans l'ensemble, les valeurs patrimoniales ont poursuivi leur envolée en 2019.**

**Avec une performance de 9.7% (2018: -3.08%) et une augmentation correspondante du taux de couverture de 5.92%, l'année boursière a été particulièrement favorable; l'objectif des réserves de fluctuation de valeurs a été porté à 17.9% car les hypothèses relatives à la volatilité sont basées sur une série chronologique beaucoup plus longue.**

**Perspectives 2020:** l'apparition et la propagation rapide du coronavirus soufflent un vent de panique sur les marchés de placement. Un krach historique secoue les marchés boursiers, les volatilités explosent. Personne ne sait quand les marchés finiront par se stabiliser. Pour cela, le nombre de nouveaux cas d'infection doit reculer, le climat de peur et d'insécurité ambiant doit s'estomper et les tensions autour de la crise économique doivent s'apaiser. A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible d'estimer les impacts sur l'économie et l'activité des entreprises.

## Stratégie 2017-2021: impact sur la fondation et les caisses de prévoyance

En 2016, les mesures ci-dessous ont notamment été définies dans le cadre de la stratégie 2017-2021:

- Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 2.25% à la fin de l'exercice 2017.
- Le taux de conversion sera progressivement réduit à une valeur cible de 5.5% d'ici à 2022 → 2019: 5.8% à 65 ans.
- L'effet de redistribution entre les actifs et les retraités doit être atténué par le niveau de rémunération des avoirs de vieillesse basé sur le taux de couverture → taux d'intérêt supplémentaire requis par la commission de prévoyance.
- En 2019, l'exercice se clôture avec la constitution de deux tiers des provisions pour pertes sur les rentes de vieillesse LPP. Ces pertes surviennent lorsque les prestations réglementaires doivent être portées au niveau de la rente de vieillesse prévue par la LPP.

## Composition de la commission de prévoyance

### Membres 2019:

- Beat Moser (repr. des employeurs, présidence)
- Marc Kaufmann (repr. des employeurs)
- Michel Tschan (repr. des employeurs)
- Katharina Botteron-Heitz (repr. des employés)
- Stephan Oberli (repr. des employés)
- Barbara Schär (repr. des employés)

## Compte d'exploitation

	31.12.2019 CHF 1'000	31.12.2018 CHF 1'000
<b>Cotisations et prestations d'entrée</b>		
Cotisations d'épargne incapacité de gain / AI	111'680	111'102
Dont cotisations d'épargne (employeur et employé)	96'396	95'576
Dont cotisations de risque (employeur et employé)	12'221	12'110
Dont frais d'administration (employeur et employé)	3'420	3'416
Dont cotisations des années précédentes	25	-
Dont retraits des réserves de cotisations des employeurs	-381	-
Cotisations de tiers	12'935	10'939
Dont apports uniques (employeur et employé)	11'410	9'254
Dont apports aux réserves de cotisations des employeurs	291	473
Dont subventions du fonds de garantie	1'234	1'212
Prestations d'entrée	137'362	123'586
Dont prestations de libre passage	113'315	110'601
Dont Apports en cas de reprise d'effectifs d'assurés	19'615	6'618
Dont paiements pour versements anticipés EPL/divorce	4'432	6'367
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>1) 261'977</b>	<b>245'628</b>
<b>Prestations et versements anticipés</b>	<b>31.12.2019 CHF 1'000</b>	<b>31.12.2018 CHF 1'000</b>
Prestations réglementaires	-125'077	-114'751
Dont rentes (périodiques)	-89'332	-88'175
Dont versements de capital (uniques)	-35'746	-26'575
Prestations de sortie	-133'166	-152'496
Dont prestations de libre passage	-124'195	-101'537
Dont retraits pour versements anticipés EPL/divorce	-3'939	-2'874
Dont prestations en cas de sortie d'effectifs d'assurés <sup>3)</sup>	-5'032	-48'085
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements</b>	<b>2) -258'243</b>	<b>-267'246</b>
<b>Activité d'assurance</b>	<b>3) 31.12.2019 CHF 1'000</b>	<b>31.12.2018 CHF 1'000</b>
Apport provenant de cotisations et prestations d'entrée	261'977	245'628
Dépenses relatives aux prestations et versements	-258'243	-267'246
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Assurés actifs	-26'161	1'606
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Retraités	-22'231	1'651
Dissolution (+)/constitution (-) des provisions techniques	-25'386	-2'916
Dissolution (+)/constitution (-) des fonds libres/réserves de cotisations des employeurs	515	-197
Charges (-)/produits (+) de liquidations partielles	-969	1'194
Rémunération du capital d'épargne	-22'693	-13'140
Produits de prestations d'assurance <sup>4)</sup>	6'825	4'835
Charges d'assurance <sup>5)</sup>	-8'970	-9'003
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-95'336</b>	<b>-37'587</b>
<b>Utilisation des produits</b>	<b>31.12.2019 CHF 1'000</b>	<b>31.12.2018 CHF 1'000</b>
Résultat net de l'activité d'assurance	4) -95'336	-37'587
Résultat net des placements	255'650	-82'519
Frais d'administration bruts	-4'463	-4'524
<b>Total intermédiaire</b>	<b>155'854</b>	<b>-124'630</b>
Dissolution (+)/constitution (-) des réserves pour fluctuation de valeurs	-94'550	63'327
Dissolution (+)/constitution (-) du découvert	-61'303	61'303

<sup>3)</sup> Sorties collectives survenant lors de la sortie d'un employeur de la caisse de prévoyance.

<sup>4)</sup> Ce poste inclut les prestations d'assurance de PKRück provenant des sinistres invalidité et décès.

<sup>5)</sup> Ce poste inclut les primes de risque et de PKRück ainsi que les cotisations dans le fonds de garantie.

1) L'augmentation du nombre d'assurés a entraîné une hausse considérable des recettes provenant des cotisations et des prestations d'entrée. L'accroissement des apports liés à la reprise d'effectifs d'assurés au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est particulièrement frappant: 7 affiliations nouvelles et créées par fusion au sein de la caisse de prévoyance (voir également le nombre d'affiliations à la page 1).

2) Les dépenses ont connu en 2019 un léger recul, qui s'explique notamment par le faible nombre de résiliations. A l'inverse, on constate une hausse des prestations versées aux retraités, aussi bien sous forme de rente que de capital, car leur nombre ne cesse de croître.

3) Dans l'activité d'assurance, le capital de prévoyance à constituer, la rémunération de l'avoir de vieillesse, l'augmentation du capital-vieillesse (calculs effectués par l'expert en assurances) et les provisions nécessaires (voir page 1 pour plus de détails) sont déduits du solde de «cash-flow». L'évolution des comptes de réserves de cotisations des employeurs, les sommes versées par le réassureur (CHF 6'825 millions) et les primes payées au réassureur (CHF 8'970 millions) doivent figurer dans l'activité d'assurance.

4) Le résultat négatif de l'activité d'assurance est compensé avec les bénéfices produits par les placements, les frais d'administration (frais de courtage compris) et le déficit enregistré l'année précédente (= découvert). Au 31 décembre 2019, la caisse de prévoyance affiche un bénéfice de CHF 155'854 millions.

**Taux d'intérêt technique:** le Conseil de fondation a décidé d'utiliser un taux d'intérêt technique de 2% pour calculer le capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes au 31 décembre 2019. Pour baisser ce taux de 0.25%, il a fallu augmenter le capital-vieillesse de CHF 55 millions et renforcer les provisions à hauteur de CHF 42.4 millions à l'échelle de la fondation. Ce faisant, la caisse de prévoyance Service Public a vu son taux de couverture réduit de 1.9%.

**Assemblée des délégués du 16 juin 2020:** élection de 4 membres du Conseil de fondation (remplacement et élargissement).

**Réforme de la LPP:** un délai supplémentaire a été accordé jusqu'en mai 2020 pour la procédure de consultation. La proposition du Conseil fédéral semble vouée à l'échec.

**Appli destinée aux assurés:** toutes les fonctions de l'appli seront disponibles sous peu comme solution web.

**Portail d'entreprise:** pour toutes les affiliations dès le printemps 2020.

## Taux de couverture selon OPP2

	31.12.2019 CHF 1'000	31.12.2018 CHF 1'000
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'385'750	1'336'854
Capital de prévoyance pour les bénéficiaires de rentes	1'223'340	1'200'826
<b>Capital de prévoyance pour les bénéficiaires de rentes</b>	<b>2'609'090</b>	<b>2'537'680</b>
Provision pour changement de base	24'467	18'012
Provision pour taux de conversion	32'528	15'477
Provision pour pertes sur les retraites LPP	3'593	1'712
<b>Total intermédiaire des provisions techniques</b>	<b>60'587</b>	<b>35'201</b>
<b>Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques (fonds nécessaires)</b>	<b>2'669'677</b>	<b>2'572'881</b>
Réserves pour fluctuation de valeurs	94'550	-
Découvert	-	-61'303
<b>Avoir de prévoyance disponible</b>	<b>2'764'228</b>	<b>2'511'578</b>
Taux de couverture consolidé (avoir de prévoyance disponible en % des fonds nécessaires)	103.54%	97.62%

## Assurés et rentiers

	2019	2018
Nombre d'assurés	14'475	13'872
Dont femmes	10'516	10'039
Dont hommes	3'959	3'833
Age moyen des assurés actifs	45.25	45.31
Nombre de rentiers	4'850	4'890
Dont rentes des vieillesse	3'924	3'963
Dont rentes d'invalidité	281	272
Dont rentes de conjoint	547	554
Dont rentes pour enfant/orphelin	95	99
Dont autres rentes	3	2
Age moyen des retraités (hors rentes pour enfant/orphelin)	72.38	73.09

## Rapport entre assurés et rentiers

	31.12.2019	31.12.2018
Capital de prévoyance des rentiers en CHF	1'223'340'065	1'200'825'903
Capital de prévoyance des assurés actifs en CHF	1'385'750'270	1'336'854'182
Capital de prévoyance des rentiers en % par rapport à celui des assurés actifs	88.28%	89.82%

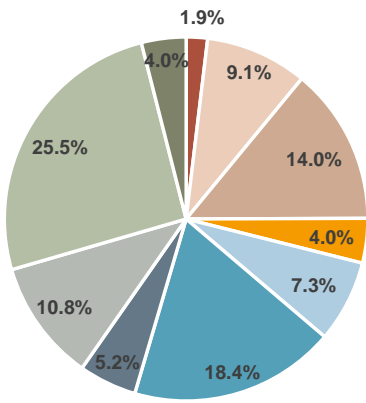
## Comparaison pluriannuelle des chiffres-clés

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Somme du bilan (1'000 CHF)	2'797'589	2'593'468	2'725'598	2'578'141	2'648'241
Taux de couverture	103.54%	97.62%	102.47%	97.09%	95.37%
Bases techniques	BVG 2015 / PT	BVG 2015 / PT	BVG 2015 / PT	BVG 2015 / PT	BVG 2010 / PT
Rémunération du capital de prévoyance des assurés actifs	1.75%	1.00%	1.50%	1.25%	1.75%
Taux d'intérêt technique (rémunération des capitaux de prévoyance Retraités)	2.00%	2.25%	2.25%	2.75%	3.00%
Taux de conversion	5.80%	5.90%	6.00%	6.00%	6.00%
Frais d'administration facturés (CHF)	240	240	240	240	240
Stratégie de placement	Strategie 30	Strategie 30	Strategie 30	Strategie 30	Strategie 30
Objectif des réserves pour fluctuation de valeurs	17.90%	11.43%	12.43%	13.89%	13.00%
Rendement des placements	9.70%	-3.08%	8.37%	7.51%	0.79%
Nombre d'employeurs	631	634	653	667	659
Nombre d'assurés	14'475	13'872	14'119	14'730	17'003
Age moyen des assurés actifs	45.25	45.31	45.99	45.96	45.40
Nombre de rentiers	4'850	4'890	4'729	4'724	4'942
Age moyen des retraités (hors rentes pour enfant/orphelin)	72.38	73.09	72.35	n.a.	n.a.

Bilan: les engagements envers les actifs et les retraités se sont accrus. En raison de l'abaissement du taux d'intérêt technique de 2.25% à 2.0%, il a fallu augmenter le capital de couverture des rentes ainsi que les provisions pour changement de bases (bases statistiques à la fin 2020) et la baisse du taux de conversion à la date de référence, à savoir le 31 décembre 2019. La provision pour baisse du taux de conversion est nettement plus importante que l'année précédente car la différence entre le taux de conversion réglementaire et le taux de conversion techniquement correct de 5% doit être calculée selon un taux d'intérêt technique de 2%. En 2019, l'exercice se clôture avec la constitution de deux tiers des provisions pour pertes sur les rentes de vieillesse LPP. Ces pertes surviennent lorsque les prestations réglementaires doivent être portées au niveau de la rente de vieillesse prévue par la LPP.

Le rapport entre le capital de prévoyance des actifs et celui des bénéficiaires de rentes a évolué en faveur des assurés actifs. Cette évolution est certes très favorable, mais elle devrait s'inverser à l'avenir. Les âges moyens restent stables; la prospection de nouveaux clients et la résiliation de conventions d'affiliation ne les font que très peu varier.

Le nombre d'affiliations baisse légèrement d'année en année: d'une part, des affiliations quittent la Previs ou créent une caisse de prévoyance propre; d'autre part, certaines affiliations fusionnent au sein de la caisse de prévoyance ou des affiliations sans assurés sont officiellement «fermées».



Composition des placements	Tactique 2019 en %	Stratégie 2019 en %
<b>Stratégie 30</b>		
Liquidités	1.9%	1.0%
Obligations suisses	9.1%	8.0%
Obligations étrangères	14.0%	20.0%
Obligations convertibles au niveau mondial	4.0%	4.0%
Actions suisses	7.3%	7.0%
Actions étrangères	18.4%	18.0%
Actions marchés émergents	5.2%	5.0%
Placements alternatifs	10.8%	7.0%
Placements immobiliers suisses	25.5%	26.0%
Placements immobiliers étrangers	4.0%	4.0%

## Informations supplémentaires

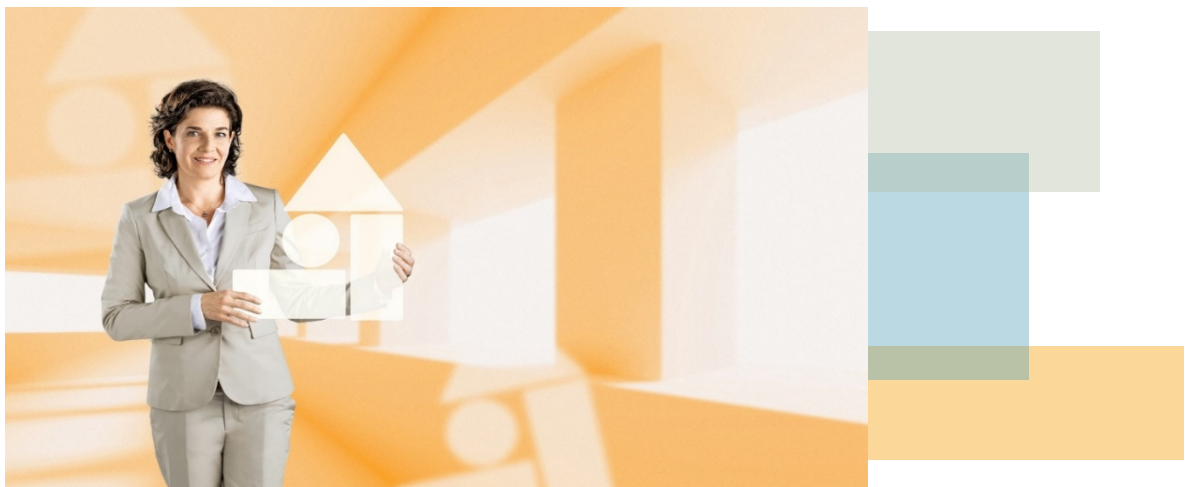
### Liquidation partielle

Parmi les quatre contrats d'affiliation résiliés au 31 décembre 2019, un a donné lieu à une liquidation partielle. Cette liquidation partielle sera clôturée au plus tard d'ici fin juin 2020, un acompte des capitaux de couverture a déjà été versé en janvier auprès de la nouvelle institution de prévoyance.

### Position de régularisation pour recours en suspens en matière d'évaluation immobilière

Par lettre d'avocat en date du 15 février 2018, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations a reçu une requête de reprise et une plainte. Selon cette requête, la Previs devrait être tenue de reverser une partie des bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas exclusivement à la caisse de prévoyance Comunitas et non à toutes les caisses de prévoyance. Etant donné que la procédure s'est poursuivie après la clôture de l'exercice 2017, la part correspondante a été supprimée du rendement de toutes les caisses de prévoyance dans les comptes annuels 2017 et comptabilisée au niveau de la fondation. Le montant correspondant s'élève à CHF 24.4 millions et était toujours disponible à la fin 2018.

Dans sa décision du 31 juillet 2019, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations rejette entièrement la plainte et, partant, la requête de reprise. Ainsi, au cours de l'exercice 2019, le montant comptabilisé au niveau de la fondation a été annulé et les bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas ont été reversés aux différentes caisses de prévoyance de l'époque.



member  
**ethos**

Previs Prévoyance

Brückfeldstrasse 16 | Postfach | CH-3001 Bern

T 031 963 03 00 | F 031 963 03 33 | info@previs.ch | www.previs.ch

**previs**

Quand prévoyance  
rime avec transparence